



**PRÉFET
DE L'EU**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Exploitation d'un site de recyclage de papiers usagés en pâte à papier désencrée
sur la commune d'Alizay

Maître d'ouvrage : Société INOVA PULP & PAPER

Les préfets de l'Eure et de la Seine-Maritime font savoir que par arrêté interpréfectoral n°DCAT/SJIPE/MEA/22/004, ils ont prescrit une enquête publique relative à la demande déposée par la Société INOVA PULP & PAPER concernant l'exploitation d'un site de recyclage de papiers usagés en pâte à papier désencrée sur la commune d'Alizay.

Le process fait appel à de l'épandage de carbonate de calcium issu des opérations de désencrage de vieux papiers. Le plan d'épandage impactera 165 communes de l'Eure et 191 communes de la Seine-Maritime :

ALIZAY	ENVRONVILLE	LES LOGES	SAINT-AGNAN-DE-CERNIERES
ALVIMARE	EPAIGNES	LES MONTS-DU-ROUMOIS	SAINT-ANDRE-DE-L'EU
AMBRUMESNIL	EPOUVILLE	LETTEGUIVES	SAINT-ANDRE-SUR-CAILLY
AMFREVILLE-LES CHAMPS (27)	ESLETTES	LIEUREY	SAINT-AUBIN-CELLOVILLE
AMFREVILLE-LES-CHAMPS (76)	ÉTALLEVILLE	LIGNEROLLES	SAINT-AUBIN-DE-SCOLLON
ANCOURTEVILLE-SUR-HERICOURT	ÉTRÉPAGNY	LILLY	SAINT-AUBIN-DU-THENNEY
ANCRÉTEVILLE-SAINT-VICTOR	ETREVILLE	LIMÉSY	SAINT-AUBIN-ÉPINAY
ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG	ETURQUERAYE	LIMPVILLE	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-AVRE
ANNOUVILLE-VILMESNIL	FESQUES	LINDEBEUF	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-CONDE
APEVILLE-ANNEBAULT	FLANCOURT-CRESCY-EN-ROUMOIS	LISORS	SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS
ARELAUNE-EN-SEINE	FLEURY-LA-FORET	LONGCHAMPS	SAINT-DENIS-D'AUGERONS
ARMENTIÈRES-SUR-AVRE	FLEURY-SUR-ANDELLE	LONGUEIL	SAINT-DENIS-D'ACLON
AUTHIEUX-RATIÉVILLE	FOLLEVILLE	LONGUERUE	SAINT-DENIS-DES-MONTS
AUZEBOSC	FONGUEUSEMARE	LORLEAU	SAINT-DENIS-LE-THIBOULT
AUZOUVILLE-L'ESNEVAL	FONTAINE-L'ABBE	LYONS-LA-FORET	SAINT-ÉLOI-DE-FOURQUES
AUZOUVILLE-SUR-RY	FONTAINE-LA-MALLET	MAINNEVILLE	SAINT-ETIENNE-L'ALLIER
BARENTIN	FONTAINE-LE-BOURG	MALAUNAY	SAINT-GEORGES-DU-VEVRE
BARNEVILLE-SUR-SEINE	FONTENAY	MALLEVILLE-SUR-LE-BEC	SAINT-GERMAIN-SOUS-CAILLY
BEAUFICEL-EN-LYONS	FOUCRAINVILLE	MANDRES	SAINT-GREGOIRE-DU-VEVRE
BEAUVOIR-EN-LYONS	FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE	MANEGLISE	SAINT-JOUIN-BRUNEVAL
BERTREVILLE-SAINT-OUEN	FRENELLES-EN-VEXIN	MANEHOUVILLE	SAINT-LAURENT-EN-CAUX
BERTRIMONT	FRESNE-LE-PLAN	MANNEVILLETTE	SAINT-LEGER-DU-GENNETEY
BERVILLE EN CAUX	FRESQUIENNES	MARBOIS	SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE
BEUZEVILLE-LA-GUÉRARD	FULTOT	MARTAGNY	SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE
BÉZANCOURT	GONNEVILLE-LA-MALLET	MATHONVILLE	SAINT-MARDS-DE-FRESNE
BEZU-LA-FORET	GOUPILLIÈRES	MAUNY	SAINT-MARTIN-AUX-ARBRES
BLACQUEVILLE	GOUY	MELICOURT	SAINT-MARTIN-DE-L'IF
BLAINVILLE-CREVON	GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE	MENESQUEVILLE	SAINT-MARTIN-DU-TILLEUL
BOIS-GUILLAUME	GRAND-BOURG-THEROULDE	MESNIL-EN-OUCHÉ	SAINT-MAURICE-D'ÉTÉLAN
BOIS-HIMONT	GRAND-CAMP	MESNIL-PANNEVILLE	SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE
BOIS-NORMAND-PRES-LYRE	GRÉMONVILLE	MESNIL-RAOUL	SAINT-PAUL-DE-FOURQUES
BONNEVILLE-APTOT	GROSSEUVRE	MESNIL-ROUSSET	SAINT-PHILBERT-SUR-BOISSEY
BOOS	GUEURES	MESNIL-SOUS-VIENNE	SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE
BOSC-GUÉRARD-SAINT-ADRIEN	HARCANVILLE	MESNILS-SUR-ITON	SAINT-PIERRE-DE-CERNIERES
BOSC-HYONS	HAUTOT-SAINT-SULPICE	MOISVILLE	SAINT-PIERRE-DES-IFS
BOSGOUET	HAUVILLE	MONT-CAUVAIRE	SAINT-SIMEON
BOSQUENTIN	HEBECOURT	MONT-SAINT-AIGNAN	SAINT-SYMPHORIEN
BOSROBERT	HÉBERVILLE	MONTÉROLIER	SAINT-VAAST-DIEPPEDALLE
BOSROUMOIS	HÉRICOURT-EN-CAUX	MONTVILLIERS	SAINT-VICTOR-DE-CHRETIENVILLE
BOUDEVILLE	HÉRONCHELLES	MONTMAIN	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
BOUQUETOT	HEUQUEVILLE	MONTVILLE	SAINT-VINCENT-CRAMESNIL
BOURDAINVILLE	HONGUEMARE-GUENOUVILLE	MORAINVILLE-JOUVEAUX	SAINT-VINCENT-DU-BOULAY
BOURG-ACHARD	HOUDETOT	MORGNY	SAINTE-COLOMBE LA COMMANDERIE
BOURG-BEAUDOUIN	HOUPEVILLE	MORGNY-LA-POMMERAYE	SAINTE-AUSTREBERTHE
BOURTH	HUGLEVILLE-EN-CAUX	MORTEMER	SAINTE-BEUVE-EN-RIVIERE
BOURVILLE	IGOVILLE	MOTTEVILLE	SAINTE-COLOMBE
BRÉAUTÉ	ILLEVILLE-SUR-MONTFORT	NEAUFLES-AUVERGNY	SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
BRESTOT	ILLIERS-L'EVEQUE	NEUF-MARCHÉ	SANCOURT
BRETEUIL	IMBLEVILLE	NOJEON-EN-VEXIN	SANDOUVILLE
BUCHY	ISNEAUVILLE	NORVILLE	SAUSSAY
BUTOT	JUIGNETTES	NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	SAUSSAY-LA-CAMPAGNE
CAILLY	JUMELLES	OCTEVILLE-SUR-MER	SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX
CALLÉNGEVILLE	LA CERLANGUE	OFFRANVILLE	SEBECOURT
CANVILLE-LES-DEUX-ÉGLISES	LA FEUILLE	OHÉVILLE	SELLES
CAORCHES-SAINT-NICOLAS	LA HAYE	OUDALLE	SÈREZ
CAPELLE-LES-GRANDS	LA HAYE-AUBREE	OUVILLE-L'ABBAYE	SERQUIGNY
CARVILLE-LA-FOLLETIÈRE	LA HAYE-DE-ROUTOT	OUVILLE-LA-RIVIERE	SERVAVILLE-SALMONVILLE
CATENAY	LA HAYE-DU-THEIL	PALUEL	SIERVILLE
CAUMONT	LA HAYE-SAINT-SYLVESTRE	PAVILLY	SERMESNIL
CAUVILLE-SUR-MER	LA NEUVE-LYRE	PERRIERS-SUR-ANDELLE	SOMMESNIL
CHAISE-DIEU-DU-THEIL	LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL	PETIVILLE	TERRES-DE-CAUX
CHAMBOIS	LA NEUVILLE-DU-BOSC	PISieux	THÉNOUVILLE
CHAMBORD	LA NOE-POULAIN	PISSY-PÖVILLE	THIBERVILLE
CHAMPIGNY-LA-FUTELAYE	LA POTERIE-MATHIEU	PITRES	THIERVILLE
CHARLEVAL	LA REMUÉE	PLAINVILLE	THIL-MANNEVILLE
CHAVIGNY-BAILLEUL	LA RUE-SAINT-PIERRE	PONT-SAINT-PIERRE	TILLIÈRES-SUR-AVRE
CHENNEBRUN	LA TRINITÉ-DE-REVILLE	PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE	TOUFFREVILLE
CLAIS	LA VAUPALIERE	PORT-MORT	TOUFFREVILLE-LA-CORBÉLINE
CLAVILLE-MOTTEVILLE	LA VIEUX-RUE	PRÉAUX	TREIS-SANTS-EN-OUCHÉ
CLERES	LE BEC-HELLOUIN	PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX	TRIQUEVILLE
CLEUVILLE	LE BOSC DU THEIL	PULLAY	VAL-DE-REUIL
CLÉVILLE	LE CAULE-SAINT-BEUVE	QUÉVREVILLE-LA-POTERIE	VALLÉTOT
CLIPONVILLE	LE HANOUARD	QUINCAMPOIX	VALLIQUERVILLE
COLLANDRES-QUINCARNON	LE HAVRE	RADEPONT	VANDRIMARE
COLLETOT	LE HOULME	RENNEVILLE	VARENGEVILLE-SUR-MER
COUDRAY	LE LANDIN	REUVILLE	VATTEVILLE-LA-RUE
COUDRES	LE MANOIR	RIVES-EN-SEINE	VERNEUIL-D'AVRE-ET-D'ITON
COURTEILLES	LE NOYER-EN-OUCHÉ	ROBERTOT	VERNEUSSES
CRICQUETOT-SUR-OUVILLE	LE PERREY	ROCQUEMONT	VEULETTES-SUR-MER
CROISY-SUR-ANDELLE	LE PLANQUAY	ROGERVILLE	VIBÉUF
CROIX-MARE	LE THUIT-DE-L'OISON	ROLLEVILLE	VIEUX-MANOIR
CROSVILLE-SUR-SCIE	LE TORP-MESNIL	ROMILLY-SUR-ANDELLE	VILLERS-ÉCALLES
DAUBEUF-SERVILLE	LE TREMBLAY-OMONVILLE	ROSAY SUR LIEURE	VITTEFLEUR
DOUDEVILLE	LE TRONQUAY	ROUGEMONTIERS	VOISCREVILLE
ÉCAQUELON	LES AUTHIEUX	ROUMARE	YÉBLERON
ÉCRETTEVILLE-LES-BAONS	LES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN	ROUTES	YERVILLE
ECTOT-L'AUBER	LES BARILS	ROUTOT	YMARE
ECTOT-LES-BAONS	LES BOTTEREAUX	ROYVILLE	YVECRIQUE
ÉMANVILLE	LES HOGUES	SAËNE-SAINT-JUST	YVETOT

Celle-ci se déroulera pendant 36 jours consécutifs **du lundi 28 mars 2022 à 9h00 au lundi 2 mai 2022 à 18h00.**

Durant le délai de l'enquête fixé ci-dessus, le dossier comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale est tenu à la disposition du public afin d'en prendre connaissance, aux heures et jours habituels d'ouvertures des mairies concernées :

- le dossier en version « papier » dans la mairie d'Alizay
- le dossier en version dématérialisée ainsi qu'une version « papier » simplifiée dans les mairies de :

Bézu-la-Forêt, Bonneville-Aptot, Bouquetot, Chavigny-Bailleul, Flancourt-Crescy-en-Roumois, Frenelles-en-Vexin, Le Bosc-du-Theil, Les Barils, Lieurey, Mesnil-en-Ouche, Perriers-sur-Andelle, Verneusses, Bézancourt, Bosc-Guépard-Saint-Adrien, Fouguesemare, La Neuville-Chant-d'Oisel, Lindebeuf, Montérolier, Paluel et Saint-Martin-de-l'If.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures et jours habituels d'ouverture des mairies citées ci-dessus.

Les observations pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête à la mairie d'Alizay ou par voie électronique à pref-projet-ippalizay@eure.gouv.fr (à l'attention du président de la commission d'enquête) avant l'expiration du délai de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête sera également consultable à la préfecture de l'Eure et sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Société Inova Pulp & Paper - Alizay>

Le président du tribunal administratif a désigné une commission composée comme suit : M. Serge DE SAINTE MARESVILLE, officier de gendarmerie retraité en qualité de président, Mme Elisabeth GRAVELINE, retraitée de l'Éducation Nationale et Mme Martine HEDOU, retraitée de l'industrie pharmaceutique en qualité de membres titulaires.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Alizay (27). La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations lors des permanences aux mairies comme suit :

Communes	Dates	Horaires	Communes	Dates	Horaires
Alizay (commune implantation projet)	lundi 28 mars 2022	09h00 - 12h00	Bézancourt (76)	jeudi 14 avril 2022	16h00 - 19h00
Bézu-la-Forêt (27)	mercredi 30 mars 2022	09h00 - 12h00	Lindebeuf (76)	samedi 16 avril 2022	09h00 - 12h00
Bonneville-Aptot (27)	jeudi 31 mars 2022	16h00 - 19h00	Bouquetot (27)	mardi 19 avril 2022	16h00 - 19h00
Bosc-Guépard-Saint-Adrien (76)	vendredi 1 ^{er} avril 2022	14h00 - 17h00	Chavigny-Bailleul (27)	jeudi 21 avril 2022	16h00 - 19h00
Frenelles-en-Vexin (27)	samedi 2 avril 2022	09h00 - 12h00	La Neuville-Chant-d'Oisel (76)	samedi 23 avril 2022	09h00 - 12h00
Verneusses (27)	lundi 4 avril 2022	16h00 - 19h00	Saint-Martin de l'If (76)	lundi 25 avril 2022	15h00 - 18h00
Perriers-sur-Andelle (27)	mercredi 6 avril 2022	09h00 - 12h00	Fouguesemare (76)	mardi 26 avril 2022	15h00 - 18h00
Les Barils (27)	vendredi 8 avril 2022	16h00 - 19h00	Paluel (76)	mercredi 27 avril 2022	14h00 - 17h00
Flancourt-Crescy-en-Roumois (27)	samedi 9 avril 2022	09h00 - 12h00	Mesnil-en-Ouche (27)	vendredi 29 avril 2022	14h00 - 17h00
Lieurey (27)	lundi 11 avril 2022	09h00 - 12h00	Le Bosc du Theil (27)	samedi 30 avril 2022	09h00 - 12h00
Montérolier (76)	mardi 12 avril 2022	14h00 - 17h00	Alizay (27)	lundi 2 mai 2022	15h00 - 18h00

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera adressée au responsable du projet et aux mairies concernées pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont publiés sur le site internet de la préfecture, à la disposition du public pendant un an.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le préfet de l'Eure par voie d'arrêté préfectoral.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la Société INOVA PULP & PAPER sise Zone industrielle du Clos Pré 27460 ALIZAY.

Les mesures sanitaires seront mises en place par les mairies pour assurer l'accueil du public, en fonction du protocole sanitaire relatif à la Covid-19 en vigueur.

Le présent avis est affiché à la mairie d'Alizay et dans les 355 communes comprises dans le plan d'épandage, dans les communes d'Igoville, Pont de l'Arche, Val de Reuil, Poses, Le Manoir, Pîtres, Léry, Les Damps, Ymare et Quévreville-la-Poterie comprises dans un rayon de 3km autour du périmètre du projet ainsi qu'au voisinage du site de la Société INOVA PULP & PAPER .

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture



Isabelle DORLIAT-POUZET